

COMMUNE DE LUCERAM
Alpes-Maritimes

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le douze avril, le Conseil Municipal de la Commune de Lucéram, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente du complexe «3 en 1», sous la présidence de Monsieur Michel Calmet Maire.

Délibération N°239

Etaient présents : Christiane Ricort, Jean-Louis Dalloni, Michèle Barnoin, Pierre Marseille, Richard Fonti, Nathalie Chiavarino, Louis Fadas, Josiane Cordier, Didier Lambert, Evelyne Michel, Pierre Natali, Séverine Canino, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Audrey Varro par Jean-Louis Dalloni

Absents : Jean-Pierre Prioris

Nombre de conseillers

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal.

En exercice 15
Présents 13
Votants 13

Madame Christiane Ricort ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Pour 13
Contre 0
Abstentions 0

**Approbation du compte administratif 2022
du budget « Eau et Assainissement de Lucéram »**

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats, le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité de 13 voix l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen.

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EAU DE LUCERAM 2022

ANNEE 2022		RECETTES	DEPENSES	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE CLOTURE
REALISATIONS 2022	SECTION FONCTIONNEMENT	163 768.34 €	185 963.50 €	-22 195.16 €	57 646.81 €	35 451.65 €
	SECTION INVESTISSEMENT	155 150.67 €	198 633.23 €	-43 482.56 €	236 885.53 €	193 402.97 €
	TOTAL ANNEE 2022	318 919.01 €	384 596.73 €	-65 677.72 €	294 532.34 €	<u>228 854.62 €</u>
RESTES A REALISER	SECTION FONCTIONNEMENT	0 €	0 €	0 €		
	SECTION INVESTISSEMENT	6 600 €	45 701.31 €	-39 101.31 €		-39 101.31 €
TOTAUX REALISATIONS + RESTES A REALISER		325 519.01 €	430 298.04 €	-104 779.03 €	294 532.34 €	189 753.31 €

Et déclare toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes et les crédits annulés.

Fait à Lucéram les jours mois et an que susdits

Le Maire Président de séance
Michel Calmet

La Secrétaire de séance
Christiane Ricort


